

## TRAVAUX



### Achevés, en cours

#### Travaux achevés

- rénovation de l'Office de tourisme de la plage et travaux d'aménagement aux abords du parc situé à proximité
- réfection du chemin de Kerbois
- travaux de réhabilitation de la Salle des Expositions

#### Travaux en cours

- travaux d'entretien sur le territoire communal
- enfouissement des réseaux Boulevard de la Plage avant les travaux d'aménagement. Achèvement avant juillet
- travaux d'aménagement avenue de Kermario. Achèvement avant juillet

## PRATIQUE



### Stationnement en période estivale

Entre le **15 juin** et le **15 septembre**, les **modalités de stationnement changent** sur le territoire communal. Surveillez la signalétique ainsi que les supports de communication de la Ville. **Des flyers** seront mis à disposition en Mairie, dans les deux bureaux d'information touristiques de l'Office de tourisme, à la Maison des Mégalithes et diffusés dans la revue municipale estivale à compter de début juillet.



## Inscriptions à l'accueil de loisirs

L'équipe du pôle Éducation-Jeunesse de la commune accueille, en juillet et août, les **enfants âgés de 3 à 13 ans** habitant prioritairement les secteurs de Carnac, La Trinité-Sur-Mer et de Plouharnel. **Inscriptions entre le 18 et le 29 juin (enfants prioritaires) et à compter du 25 juin (extérieurs)** en mairie au **02 97 52 08 97** ou sur le site internet de la Ville [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)



## Carte Nationale d'Identité (CNI), passeport

Les délais d'obtention d'une CNI ou d'un passeport peuvent atteindre deux à trois mois ! Pour gagner du temps dans vos démarches, vous pouvez désormais effectuer **deux étapes préalables en ligne** : votre demande de rendez-vous auprès de la Mairie ainsi qu'une **pré-**

**demande. Celle-ci requiert préalablement la collecte de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires.** Après quelques clics (rendez-vous sur le [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)), il vous suffira de vous rendre en mairie.

**Attention : en cas d'oubli des pièces, vous devrez prendre un nouveau rendez-vous, multipliant d'autant les délais d'obtention de votre passeport ou Carte Nationale d'Identité (CNI).**



## Objets perdus

Si vous égarez un objet vous appartenant sur le territoire ou si vous découvrez du matériel perdu ou oublié dans l'espace public, sachez que **l'accueil de la mairie** le recueille et le restitue à son propriétaire sur demande.



## Réglementation en urbanisme

Si vous souhaitez **planter un arbre en limite de propriété**, les distances à respecter avec le terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation (art 671 du Code Civil).

**Pour toute plantation dont la hauteur est inférieure à 2m**, la distance minimale sera de 0,5m.

**Pour toute plantation dont la hauteur est supérieure ou égale à 2m**,

la distance minimale sera de 2m.

**Pour toute création ou modification de clôture**, une demande d'autorisation devra être transmise au préalable au service urbanisme.

Le service vous reçoit sur rendez-vous le **mardi, mercredi et jeudi matin** en dehors des semaines où la commission se réunit. Tél : **02 97 52 06 86**(standard).

# ENVIRONNEMENT



## Lutte contre le Baccharis

La mairie va faire appel à un **jeune du lycée agricole et horticole privé de Kerplouz** à Auray afin de recenser les espaces publics du territoire communal envahis par cette plante invasive. **Des opérations « coup de poing » d'arrachage** seront ensuite menées par la Ville en partenariat avec des associations.



## Lutte contre les nuisibles

**Le frelon asiatique** représente un danger pour notre environnement. Il est recommandé **d'agir dès le printemps** en repérant un éventuel nid autour de la maison et en installant un piège. Pour créer soi-même un piège à frelons asiatiques, rendez-vous sur le site internet de la Ville. Pour toute question relative aux frelons, n'hésitez pas à contacter vos référents communaux. Tél : 02 97 52 06 86 (*standard*).

---

# RETOUR EN IMAGES



## La Police municipale au sein des collèges

Dans le cadre de l'obtention de **leur Attestation de Sécurité Routière (ASSR)**, les collégiens ont reçu la visite **d'un agent de la police municipale** afin d'être **sensibilisés aux questions de sécurité routière**.



## Les Journées de la Harpe

Les **Journées de la Harpe**, organisées la semaine du 16 avril **sous la houlette de Clément Mao-Takacs**, chef d'orchestre, ont permis à de jeunes écoliers de mieux connaître l'instrument et de bénéficier de cours de chants avec Marianne Soleskovitch.



## La Redadeg à Carnac

La course de valorisation de la langue bretonne a fait escale, le 9 mai dernier, sur la commune. De nombreux acteurs se sont mobilisés pour l'occasion : enseignants de l'école privée St-Michel, parents, enfants, associations (Bagad de Carnac, Anch'Cadans, Mein Mor Ha Lann E Bro Karnag etc) et élus !

Accédez aux **photos et vidéos en rétrospective** sur le site internet de la Ville [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr), dans la rubrique "Retour en images".

## À L'AFFICHE



### Salon Santé et Bien-être

Dans le cadre de la Journée Mondiale du Bien-Être, le CCAS organise, le **samedi 16 juin, entre 10h et 18h**, le **salon Santé et Bien-être** en Salle du Ménéac en partenariat avec les acteurs locaux. Au programme : conférences, stands, exposants. Entrée Gratuite.



### Les autres rendez-vous du mois de juin 2018 sur [www.carnac.fr](http://www.carnac.fr)

**Solidarité** : don du sang (12 juin)

**Culture** : Conférence des Amis du Musée (13 juin)

**Loisirs/Festifs** : Brocante Trocs et Puces (17 juin) ; Guinguette moderne

et familiale (24 juin) ; Fête de la musique (22, 23 et 24 juin)

**Sports** : Journées Portes Ouvertes et Finales Départementales Seniors du Tennis de Beaumer (9 et 10 juin) ; Régates Départementales Miniwish (16 juin) ; Challenge Coriton de Football (17 juin) ; Raid des Mégalithes en voile (23 et 24 juin)...

Retrouvez le « Carnac s'anime de juin » sur [www.ot-carnac.fr](http://www.ot-carnac.fr)

VILLE <sup>de</sup>  
CARNAC

f @villedecarnac

Hôtel de Ville  
Mairie de CARNAC  
Place de la Chapelle  
BP 80  
56341 CARNAC Cedex

Tél : 02 97 52 06 86

Ouvert du **lundi au vendredi**, de **8h30 à 12h30** et de **13h30 à 17h**.  
Services **Accueil-État civil** également ouverts le **samedi matin**, entre le **1er avril et le 30 septembre**, de **10h à 12h**.